

Séance du 10 octobre 2024

Membres en exercice : **15**
Présents : 10
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N° 50/2024

8-8

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID : 004-210400131-20241010-2024DCM50-DE

---- L'an deux mille vingt-quatre

le **10 octobre 2024** à 18 heures 15

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 30 septembre 2024

Membres présents :

MMes & MM. **AVINENS** René, **ROBERT** Frédéric, **TURCAN** Nicole, **DELMAERE** Christian, **CHAILLAN** André, **LATIL** Yves, **MACCARIO** Fabrice, **LERDA** Serge, **ARMINGOL** Elisabeth, **WALCZAK** Franck

2 absents excusés : **DANEL** Mauricette, **WEBER** Hélène

3 absents: **SECHEPINE** Elisabeth, **ISNARD** Wilfried, **MARTINELLI** Nicolas

1 pouvoir : **DANEL** Mauricette à **AVINENS** René

Secrétaire de séance : **ROBERT** Frédéric

OBJET : AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DE LA DURANCE EN AVAL DU SEUIL DE SALIGNAC ET LA CRÉATION D'UN PIÈGE À GRAVIERS

--- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une enquête publique est ouverte du 7 octobre 2024 au 8 novembre 2024 relative à une autorisation environnementale pour les travaux de curage de la Durance en aval du seuil de Salignac et la création d'un piège à graviers.

--- La retenue de l'Escale, située en aval de Salignac, constitue la prise d'eau de l'aménagement hydroélectrique d'Oraison. Elle crée une retenue d'environ 7.5 km de long qui remonte jusqu'à la sortie de l'usine de Salignac. Le Vançon, affluent en rive gauche, se jette dans la Durance environ 1km en aval de l'usine et du seuil de Salignac. L'ensemble du secteur est soumis à un apport sédimentaire important. Ces sédiments ont tendance à s'accumuler en queue de retenue de l'Escale, ce qui affecte notamment le niveau de la sortie d'usine de Salignac.

--- Afin de remédier à l'engrèvement accumulé depuis 2016 et de réduire l'emprise et l'ampleur des opérations de curage à l'avenir, EDF souhaite aujourd'hui combiner une opération de curage de mise à niveau des fonds de l'aval de Salignac avec la réalisation d'un piège à graviers en amont permettant des curages plus réguliers sur une emprise réduite et de moindre impact environnemental.

--- Le dossier complet peut être consulté en mairie.

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **EMET** un avis favorable relatif à une autorisation environnementale pour les travaux de curage de la Durance en aval du seuil de Salignac et la création d'un piège à graviers.

----- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le maire,

René AVINENS



Le secrétaire de séance,

Frédéric ROBERT